

Serge Morvan nommé Commissaire général à l'égalité des territoires

Publication : 5 avril 2018



A l'issue du Conseil des ministres du 4 avril 2018 et sur proposition du ministre de la Cohésion des territoires, **Serge Morvan**, actuellement préfet des Yvelines (hors classe), est nommé commissaire général à l'égalité des territoires. Il succède, à **Jean-Benoît Albertini**, nommé en septembre dernier et appelé à d'autres fonctions.

Serge Morvan aura notamment pour mission de préfigurer l'Agence nationale de la Cohésion des territoires. Il prendra ses fonctions au CGET le 23 avril.

Né le 20 septembre 1959 à Sète, Serge Morvan est titulaire d'une maîtrise de mathématiques et diplômé de l'École nationale du cadastre de Toulouse. Il commence sa carrière en 1983 en tant qu'inspecteur des impôts, avant d'intégrer l'Institut d'études politiques de Paris puis l'ENA (promotion Saint-Exupéry, 1992-1994). Affecté en mars 1994 au ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire comme adjoint au chef du bureau des concours financiers de l'État, il est promu chef en 1996.

En 1998, il est nommé sous-préfet de Saint-Benoît (La Réunion) et en 2000, conseiller technique au cabinet du ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant. Serge Morvan est alors chargé des collectivités locales, des relations entre l'État et les collectivités locales et de l'Outre-mer. En mai 2002, il est détaché secrétaire général pour les affaires régionales et européennes auprès du préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin puis, en juillet 2004, détaché directeur général des services départementaux de Saône-et-Loire.

En février 2008, il est nommé secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, puis directeur général des services du conseil général de Seine-Maritime en avril 2010. Nommé Directeur Général des Collectivités Territoriales en juillet 2012, il devient directeur de cabinet d'André Vallini, secrétaire d'État à la réforme territoriale auprès de la ministre de la Décentralisation, Anne-Marie Escoffier en avril 2014. Il cumule alors les deux fonctions, jusqu'en août 2015, date à laquelle il est nommé préfet des Yvelines.

[Accédez au Décret du 4 avril 2018 portant nomination d'un commissaire général - M. MORVAN \(Serge\)](#)